

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Nouvelle-Aquitaine
sur le projet de création d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)
sur la commune de Bois d'Arricau-Loubieng (64)**

NA-2025-007745/GUNENV

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier de demande d'autorisation environnementale portant sur le projet de création d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI), reçu le 20 octobre 2025.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai réglementaire prévu par l'article R.122-7 II du code de l'environnement.

Cette information sur l'absence d'avis est à porter à la connaissance du public. Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.